

Compte rendu de séance du conseil municipal de Colondannes du 14 Mars 2017 à 14 Heures

Président de la séance : Valérie Caboche, maire

Secrétaire de séance : BOUBET Monique

Conseillers présents – Caboche Valérie - Maridet Jean Noël - Elle Pierre - Boubet Monique - Brugiere Alfred - Cateau Réjine

Absents : Maillet Sylvie - Parbaud François - Chevrinais Stéphanie

- **Convention sur dématérialisation des procédures CNRACL**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la convention régissant les relations entre le centre de gestion et les collectivités affiliées, dans ses compétences en matière de retraite et autorise le maire à la signer.

- **Intercommunalité :**

- **Compétence développement d'un Projet de santé** : le conseil accepte la modification des statuts de la communauté de communes par adjonction de la compétence facultative « développement d'un projet de santé pour les nouveaux équipements »

- **Désignation de délégués**

- CLECT : Valérie Caboche
- CIID : Jean-Noël Maridet
- Commission intercommunale d'accessibilité : Valérie Caboche, titulaire

Monique BOUBET, suppléante

- **Adoption des comptes de gestion 2016** voté à l'unanimité

Le conseil municipal approuve les comptes de gestion du trésorier municipal qui n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

- **Comptes administratifs**

Le conseil municipal, sous la présidence de M. Jean-Noël Maridet, donne acte de la présentation des comptes administratifs du budget principal et du CCAS et décide de l'affectation des résultats qui seront reportés au budget 2017. Il rappelle que compte tenu de la dissolution du CCAS au 31 décembre 2016, il revient au conseil municipal de se prononcer sur le compte administratif du CCAS.

- **Délibération indemnitaire pour les élus**

Le maire indique que le montant maximal des indemnités de fonction a évolué compte tenu de l'augmentation de l'indice brut et de la majoration de la valeur du point d'indice. Le conseil municipal précise que les indemnités des adjoints sont fixées à 6,6 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

- **Mise en place du RIFSEEP (refonte régime indemnitaire)**

Le conseil définit les critères pour saisine du comité technique

- **Modification des limites communales avec Saint Léger Bridereix**

La maire rappelle l'historique du dossier et donne lecture des courriers émanant de M. le Maire de Saint Léger et du Préfet de la Creuse. Le conseil municipal délibère et accepte de relancer la procédure avec les conditions antérieures.

- **Renouvellement adhésion PEFC (gestion durable de la forêt)**

Adhésion 2017 votée à l'unanimité

- **Motion SNCF**

Le conseil municipal vote à l'unanimité la motion de soutien demandant l'ouverture du guichet de la gare de St Sébastien tous les jours, le retrait de la SNCF de la Maison de Services Au Public et l'ouverture d'une concertation sur les horaires des guichets et la grille des dessertes

- **Modification de la procédure de délivrance des cartes d'identité**

Le conseil municipal décide de soutenir la commune de Dun le Palestel à l'unanimité pour maintenir un service de proximité

▪ **Question et infos diverses**

- Préparation du budget 2017 (subventions)
- Vote à l'unanimité d'une motion de soutien à l'action des enseignants et des parents d'élèves visant à obtenir des services de l'éducation nationale les moyens nécessaires pour assurer la continuité de l'enseignement
- Compte tenu de la demande de certains riverains et considérant la vitesse excessive des véhicules dans la traversée du bourg, le conseil municipal, à l'unanimité, soutient la proposition du maire d'installer des ralentisseurs dans la Grande Rue

Fin de séance : 16H 30